

Leçon n° 4 : Aménager pour répondre aux inégalités croissantes entre territoires français, à toutes les échelles

Introduction : Le territoire français souffre d'inégalités économiques, sociales et d'accès aux équipements publics. Des aménagements (**actions et politiques mises en œuvre pour réduire les inégalités entre les territoires**) sont nécessaires qui se mettent en place grâce à de nombreux acteurs.

Dans quelle mesure les politiques publiques d'aménagement peuvent-elles réduire les inégalités entre territoires ?

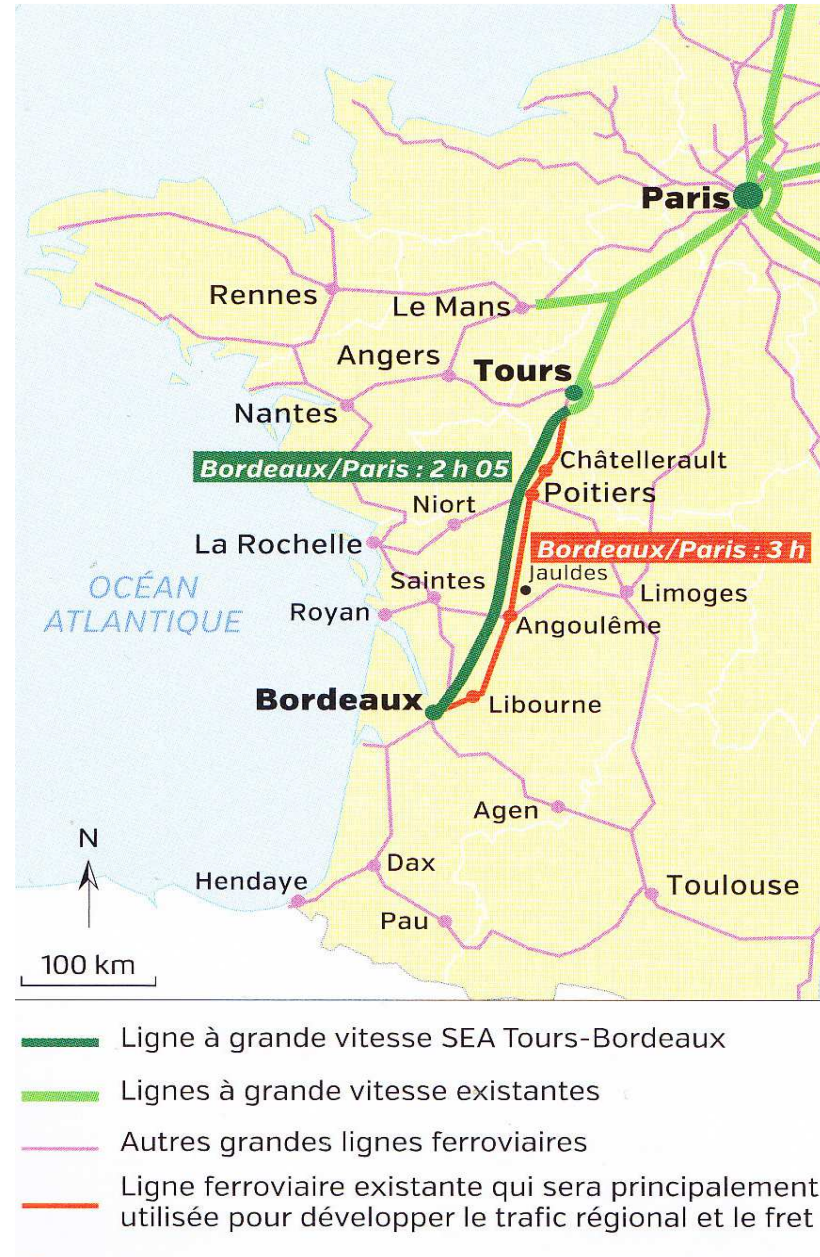
I - La LGV-Sud Europe Atlantique

A - Les objectifs

Localisation de la LGV-SEA et temps de parcours

TEMPS DE PARCOURS : TABLEAU COMPARATIF
LIGNE ACTUELLE / LIGNE À GRANDE VITESSE SEA

TRAJETS	Avant SEA	SEA Automne 2017
Paris - Poitiers	1h36	1h18
Paris - Angoulême	2h30	1h43
Paris - Bordeaux	3h11	2h04
Paris - La Rochelle	3h17	2h26
Saint-Pierre des Corps (Tours) - Bordeaux	2h30	1h38
Angoulême - Bordeaux	0h56	0h35
Poitiers - Bordeaux	1h49	1h03
Poitiers - Angoulême	0h48	0h36
Saint-Pierre des Corps (Tours) - Poitiers	0h39	0h30
Paris - Toulouse	5h24	4h10



Pourquoi la LGV ?

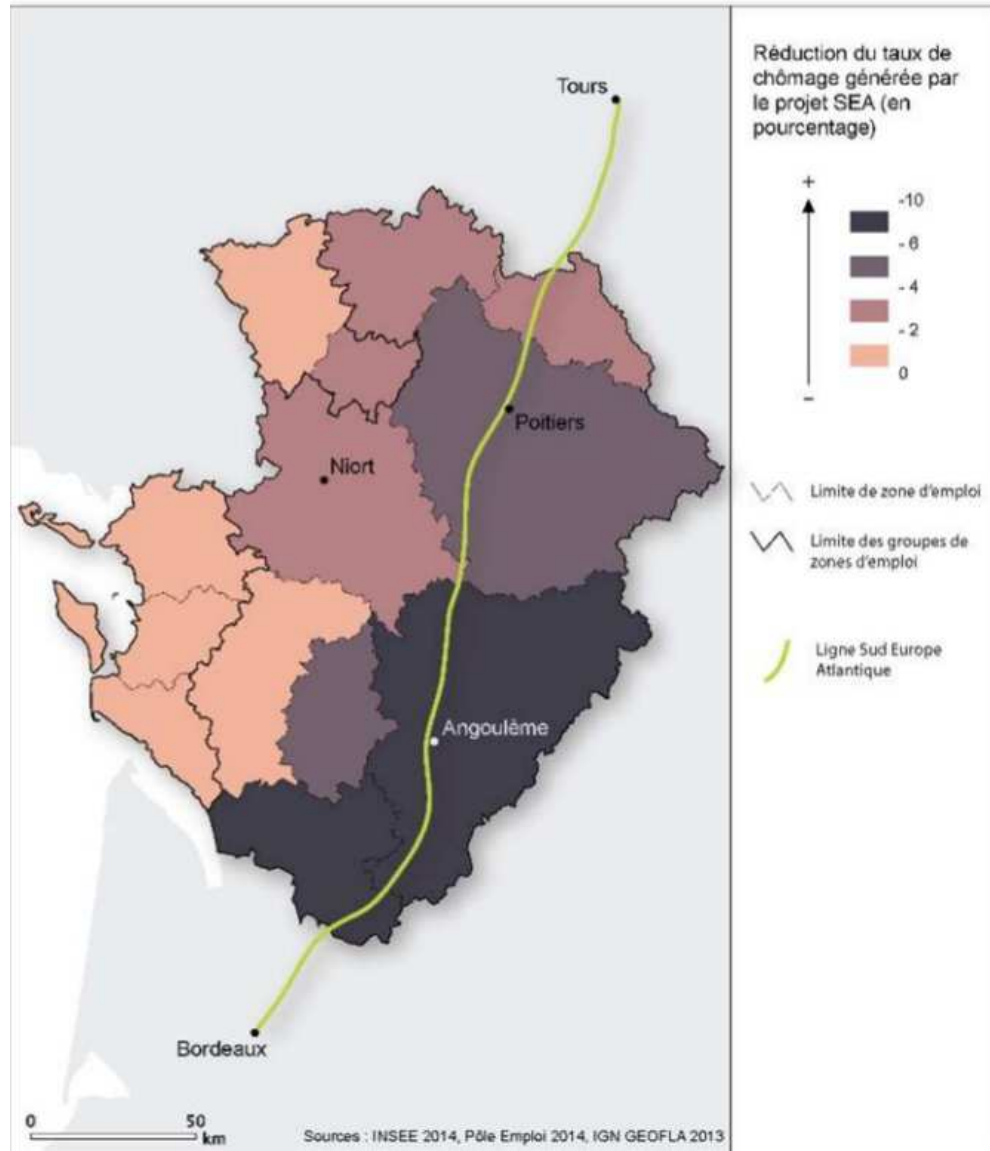
Autre objectif important : renforcer l'axe transeuropéen en reliant par la façade atlantique, les régions du nord et de l'est de l'Europe au sud-ouest de la France. L'ouverture vers un réseau dense et connecté contribuera au développement économique par le renforcement de l'attractivité des territoires concernés : amélioration de la compétitivité et élargissement des marchés pour les entreprises, renforcement des nouvelles implantations, développement du tourisme par l'augmentation des séjours de courte durée.

L'arrivée de la LGV va jouer un rôle essentiel en matière d'aménagement du territoire. Cette infrastructure est notamment un levier pour développer des grands projets urbains en particulier autour des gares. A Bordeaux, EURATLANTIQUE, opération d'intérêt national d'aménagement, va combiner la création d'un pôle d'activités tertiaires et un programme de logements sur près de 1000 hectares autour de la gare Saint-Jean.



LGV et emploi selon la société concessionnaire LISEA

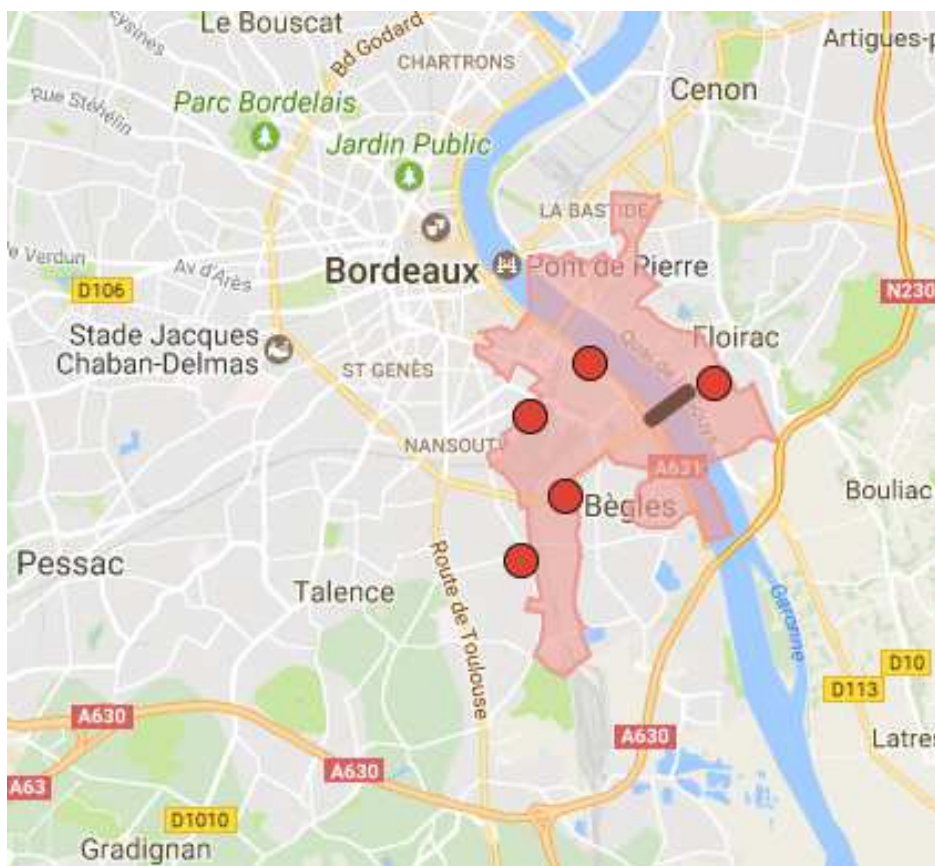
Effet de la construction de la LGV SEA sur le taux de chômage des zones d'emploi de Poitou-Charentes en 2015



A - Les objectifs

Trace : La ligne à grande vitesse sud-Europe Atlantique (LGV-SEA) est une ligne ferroviaire de 340 km de long entre Tours et Bordeaux dont la mise en service est prévue en juillet 2017. Elle a mobilisé plus de 9000 personnes dont 2000 embauches locales et a nécessité la construction de 500 ouvrages d'art (ponts, viaducs...). Cette LGV a pour objectif de permettre la desserte à grande vitesse de Bordeaux et du sud-ouest français (Bordeaux-Paris en 2h au lieu de 3h), de les relier aux capitales européennes (Paris, Londres, Bruxelles...) et ainsi de renforcer leur attractivité. Les acteurs de cette opération d'aménagement espèrent que grâce à elle de nouvelles entreprises s'implanteront, que le marché des entreprises locales s'en trouvera élargi et que le tourisme se développera.

La ZAC St-Jean Belcier à Bordeaux



- **15 000** nouveaux logements.
- **400 000** m² de bureaux
[centre des affaires].
- **40 000** m² de commerces.
- **50** hectares d'espaces verts.

Le site du projet est un vaste territoire complexe composé de quartiers populaires anciens et de grandes emprises d'activités à restructurer pour accompagner l'arrivée des lignes grandes vitesses et d'un centre des affaires.

Objectifs généraux :

- Tirer parti de l'arrivée à moyen et à long termes de la LGV pour doter l'agglomération bordelaise d'un centre des affaires de rayonnement national et européen. [...]
- Opérer la mutation des friches ferroviaires et des terrains aujourd'hui peu valorisés pour développer un nouveau quartier offrant mixité sociale et fonctionnelle.
- Connecter le quartier et l'intégrer au reste de l'agglomération par les transports (renforcement du réseau de transports en commun, création de nouvelles voies de desserte, d'un nouveau franchissement des voies ferrées).
- Inciter de nouveaux modes de vie et de nouveaux usages de la ville par une conception durable et sociale des quartiers.

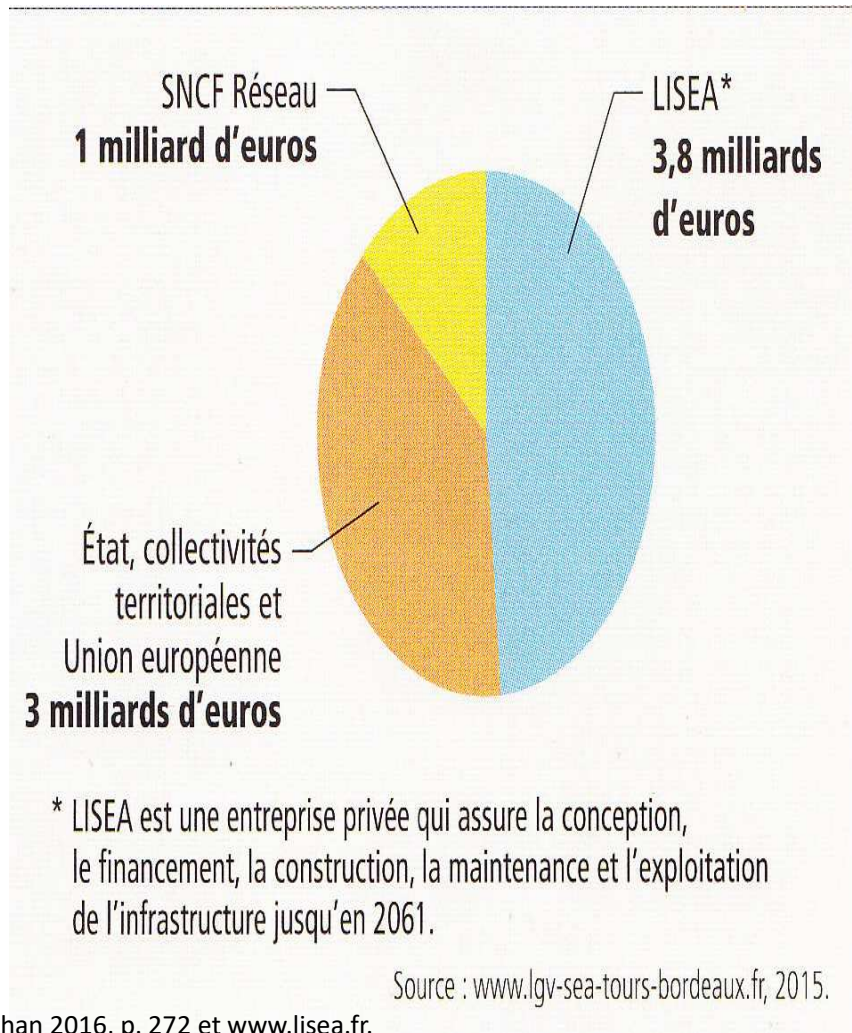
■ Orientations d'aménagement urbain, Fiche B18, 2014.

A - Les objectifs

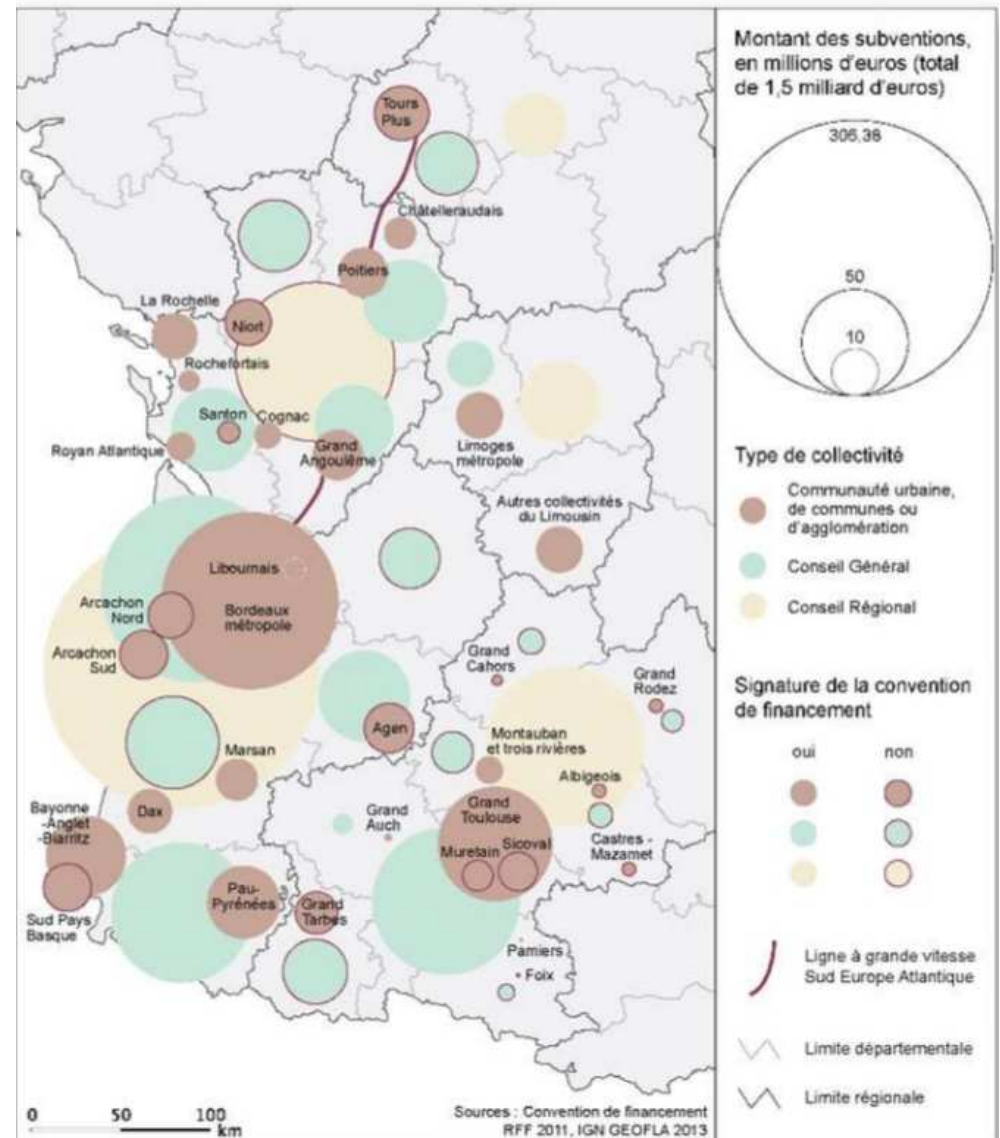
Trace : La LGV sera aussi un levier pour un grand projet urbain sur 738 hectares, le projet Euratlantique autour de la gare St-Jean à Bordeaux : il verra la construction d'un centre d'affaire de rayonnement européen et l'utilisation d'un espace peu valorisé jusque-là pour en faire un quartier mixte socialement, bien relié au reste de l'agglomération et dédié à la fois au logement, au travail et aux loisirs (mixité fonctionnelle) autour d'une approche durable et sociale, tout ceci à l'horizon 2027.

B - Les acteurs et les financements

Les acteurs et les financements LGV-SEA



Cofinancement du projet de LGV SEA Tours - Bordeaux : les collectivités appelées à financer



Les acteurs et les financements

Le projet Euratlantique à Bordeaux



→ **15 000** nouveaux logements.

→ **400 000** m² de bureaux
[centre des affaires].

→ **40 000** m² de commerces.

→ **50** hectares d'espaces verts.

→ **100 millions** d'euros
de subventions publiques :

- 35 % par l'État,
- 35 % par la Communauté urbaine de Bordeaux,
- 20 % par la ville de Bordeaux,
- 10 % par les villes de Bègles et Floirac.

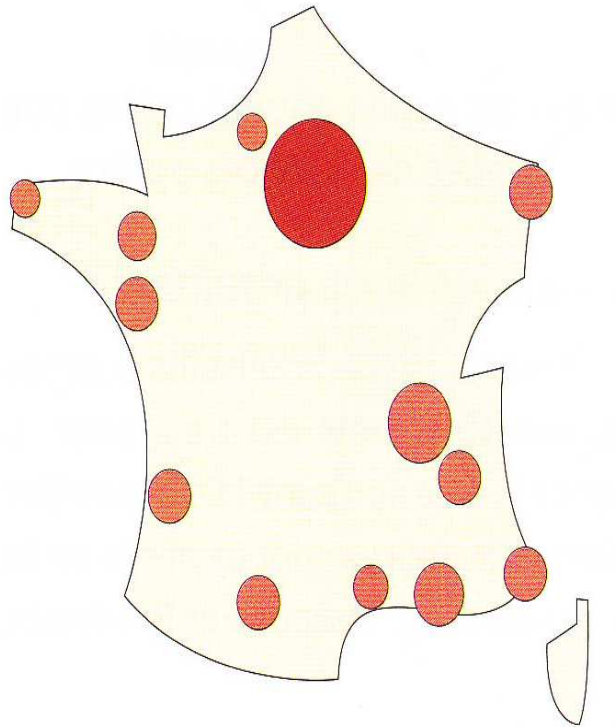
B - Les acteurs et les financements

Trace : La LGV-SEA, dont le financement s'élève à 7,8 milliards d'euros, a été construite autour d'un partenariat public-privé. En effet, le financement des travaux a été partagé entre la société privée LISEA, la SNCF, l'Etat français, les collectivités territoriales concernées par le tracé (conseils régionaux, conseils généraux...) et l'Union européenne. Le projet Euratlantique quant à lui bénéficiera aussi de subventions publiques de la part de l'Etat, des villes de Bordeaux, Bègles et Floirac et de la communauté urbaine de Bordeaux.

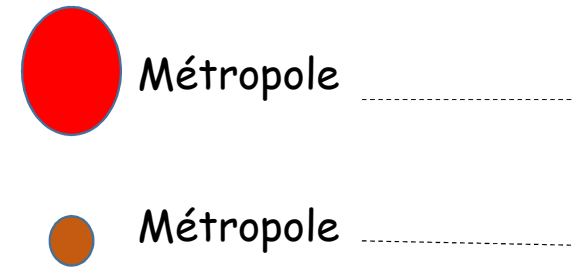
II - Aménager pour réduire les inégalités

A - Des inégalités sur le territoire français

Les inégalités du territoire



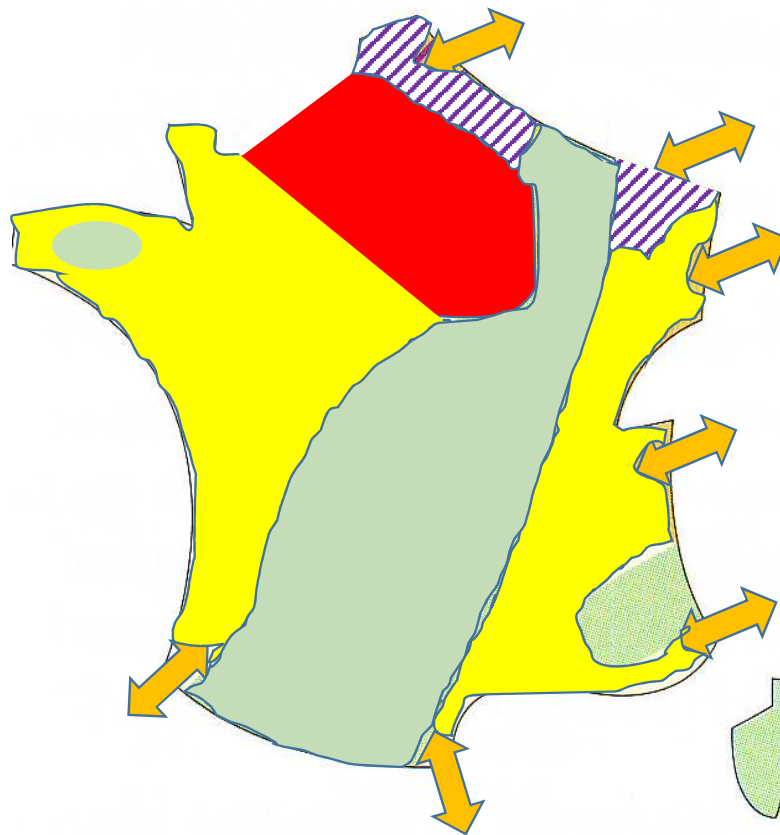
Légende :








1. Un réseau dominant de métropoles

Les inégalités du territoire

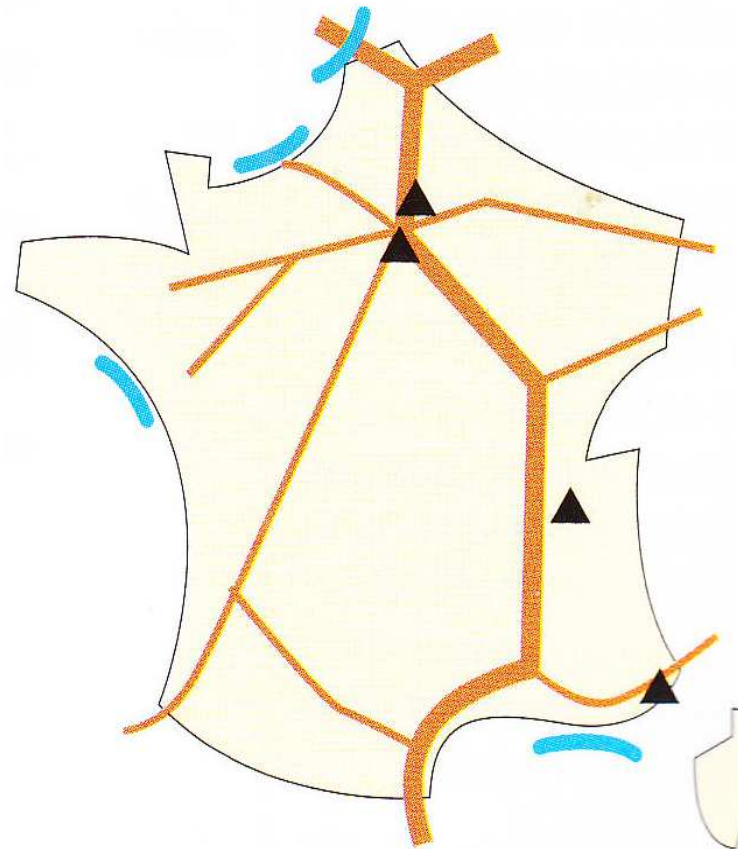
Légende :







-  Cœur et
du territoire national
-  Espaces attractifs
-  Périphérie
- 
- 

2. Des contrastes spatiaux

Les inégalités du territoire



Légende :

-  Axe de transport
-  Autre axe important de transport
-  internationaux
-  Interface maritime

3. Des disparités de transports

Les inégalités du territoire : les quartiers prioritaires

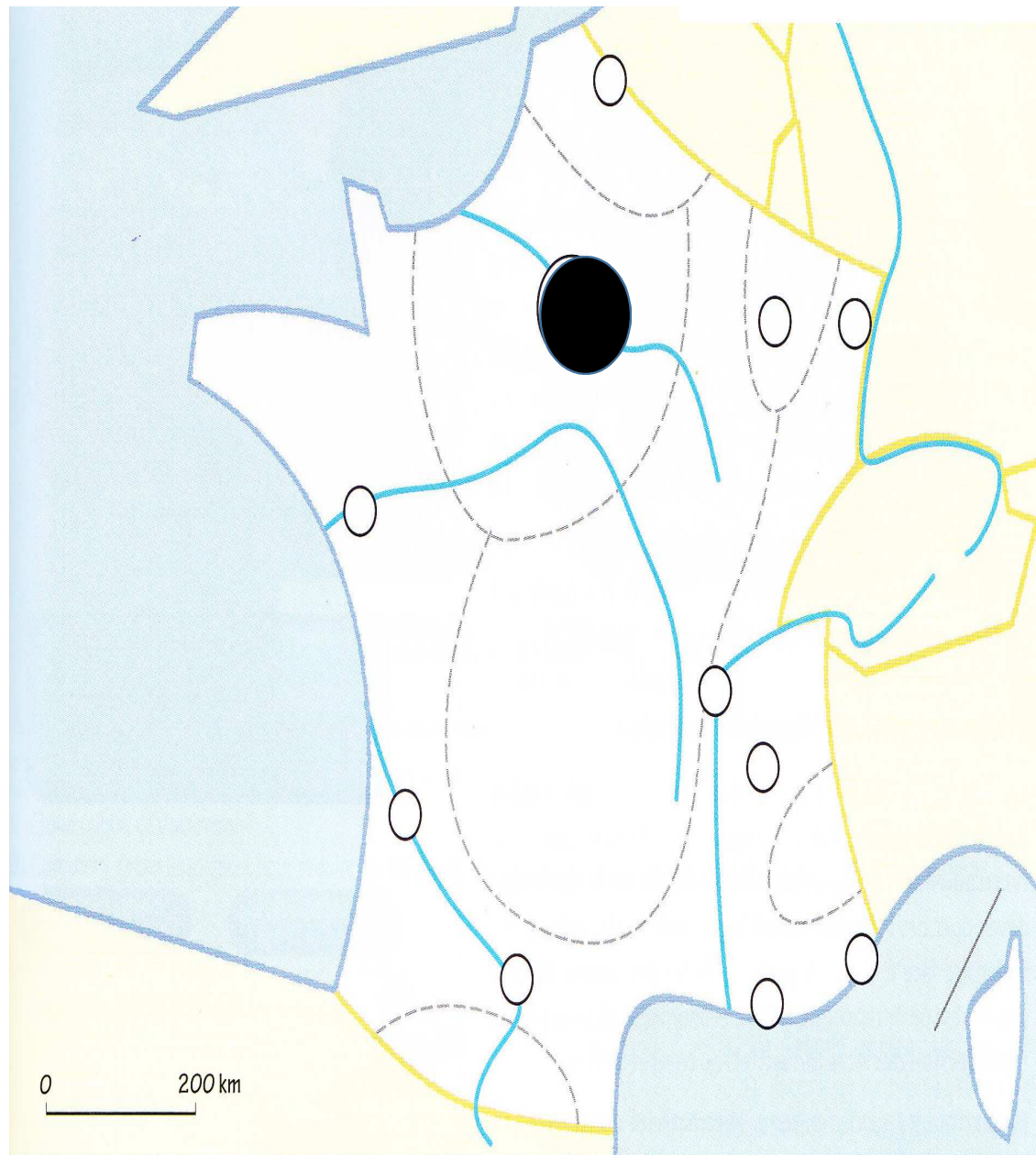
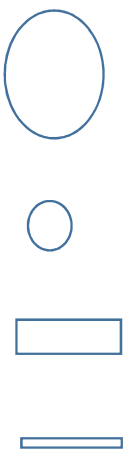
En France métropolitaine, 1 296 quartiers prioritaires ont été définis en 2014 dans le cadre de la réforme de la politique de la ville. Ces quartiers abritent 4,8 millions d'habitants et sont situés, en majorité, dans des grands pôles urbains (7,5% de la population et 11% des Franciliens). En 2014, le taux de chômage dans ces quartiers atteint 26,7% contre environ 10% sur le reste du territoire et toutes les catégories des habitants en âge de travailler sont touchées y compris les diplômés et les non-immigrés. Les jeunes de moins de 30 ans y sont souvent moins diplômés : 61% ont un niveau d'étude inférieur au baccalauréat (contre 37,7% sur le reste du territoire), et seulement la moitié d'entre eux est en activité. Le rapport constate aussi que près d'une femme sur trois de 30 à 49 ans est inactive (deux fois plus que dans le restant du territoire). Le niveau de pauvreté est trois fois supérieur à la moyenne nationale et la pauvreté frappe plus encore les mineurs. Dans les départements, régions et collectivités d'outre-mer, près d'un quart de la population réside dans les quartiers prioritaires (200 quartiers environ) avec de fortes disparités d'un territoire à l'autre (7% en Martinique contre près de 70% à Mayotte) et des difficultés plus prononcées que dans les quartiers prioritaires de la France métropolitaine.

En métropole, les quartiers prioritaires se trouvent en Ile de France, à Marseille, Lille, Lyon, Strasbourg, Toulouse et Bordeaux.

<http://www.vie-publique.fr>, 11 mai 2016.

Croquis de synthèse : l'organisation du territoire français

I - Un territoire organisé par les métropoles et les axes de transport



II - Un territoire ouvert sur l'Europe et le monde

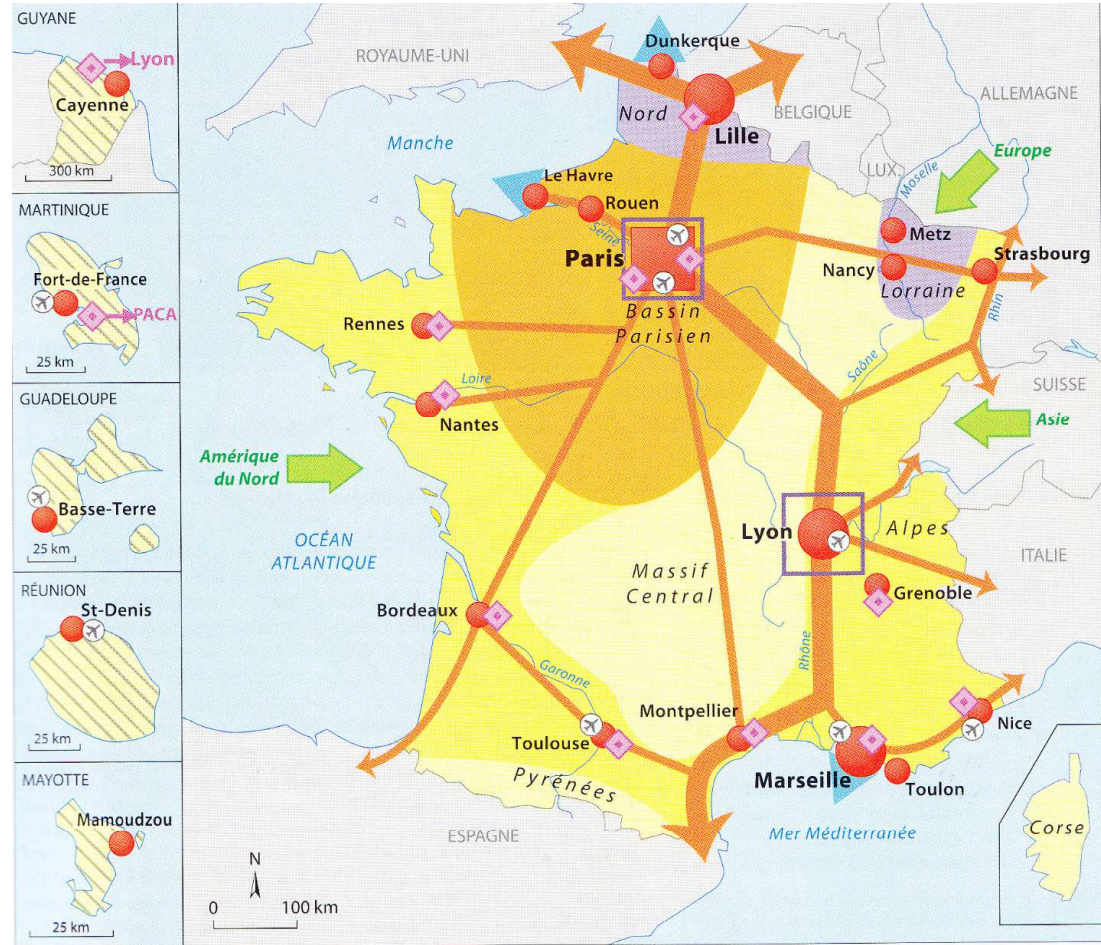


III - Les contrastes du territoire



Quartier prioritaire

Croquis de synthèse



Exercice

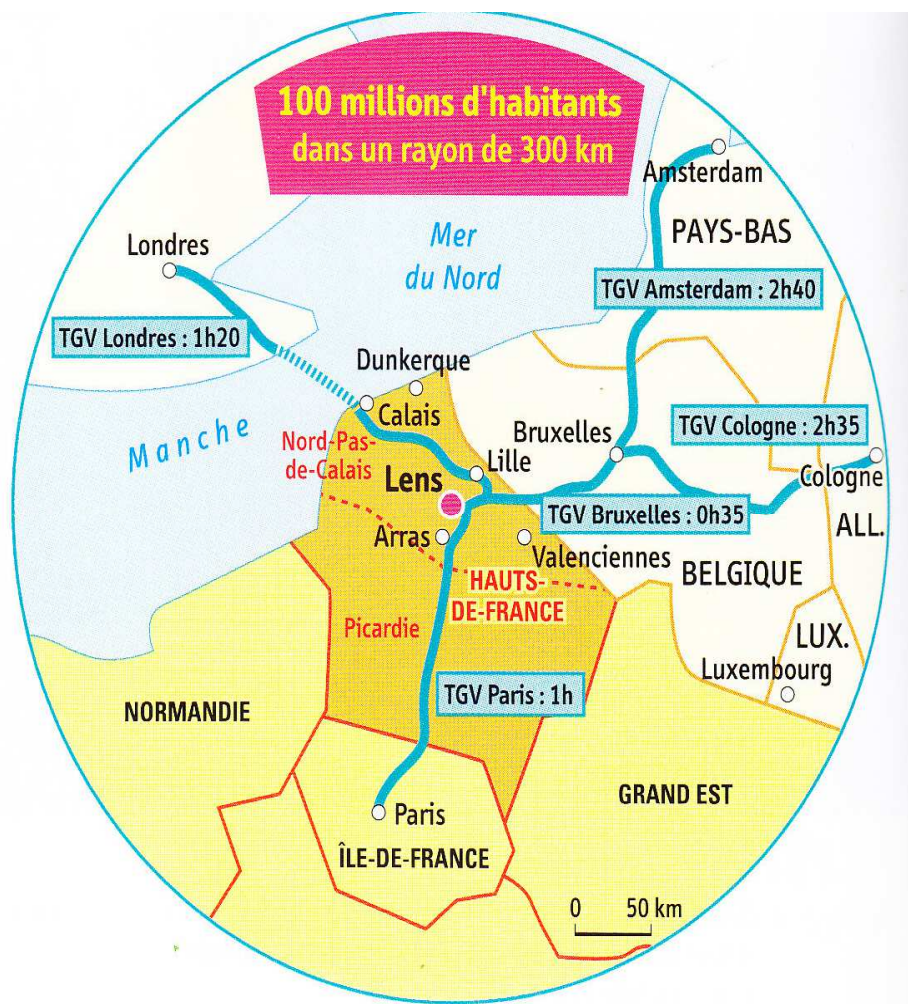
- | | | |
|---|--|---|
| <p>1. Les métropoles, moteurs du dynamisme</p> <ul style="list-style-type: none"> Métropole mondiale Fonctions internationales importantes Métropoles régionales Technopôle, territoire de l'innovation | <p>2. Un territoire inégalement attractif</p> <ul style="list-style-type: none"> Cœur du territoire national Périphéries dynamiques Régions industrielles en reconversion difficile Espaces à dominante rurale en déprise Périphérie éloignée en difficulté | <p>3. Un territoire ouvert sur l'Europe et sur le monde</p> <ul style="list-style-type: none"> Axe majeur de communication Axe important Échanges maritimes Aéroport international Flux d'investissements étrangers |
|---|--|---|

A - Des inégalités sur le territoire français

Trace : Les inégalités sont nombreuses sur le territoire français. Paris et les métropoles régionales concentrent les activités et les richesses, les régions littorales et frontalières à proximité de la mégalopole européenne sont elles-aussi attractives et bien intégrées à la mondialisation. A l'inverse, les espaces ruraux de la diagonale des faibles densités et les DROM-COM, marqués par l'éloignement, sont plus isolés et en difficulté. A l'échelle locale, les 1296 quartiers prioritaires définis en 2014 sont des quartiers en crise économique et sociale, principalement dans les grands pôles urbains, avec un niveau de pauvreté trois fois supérieur à la moyenne nationale.

B - Les enjeux de l'aménagement

Réduire les difficultés dans les anciennes régions industrielles en reconversion



- 3^e plus fort taux de chômage de France (17,7 % de la population active)
- 3^e plus faible taux d'emploi féminin de France
- 2^e IDH le plus bas de France
- Absence de sièges sociaux de grandes entreprises
- Secteurs traditionnels en perte d'emplois (équipement automobile, chimie)
- Pollutions de l'eau et des sols dues à l'activité minière passée

www.nord-pas-de-calais.directe.gouv.fr,
décembre 2014.

Réduire les difficultés dans les anciennes régions industrielles en reconversion

Les terrils

Les anciennes cités
minières (corons)



Le musée

Réduire les difficultés dans les anciennes régions industrielles en reconversion

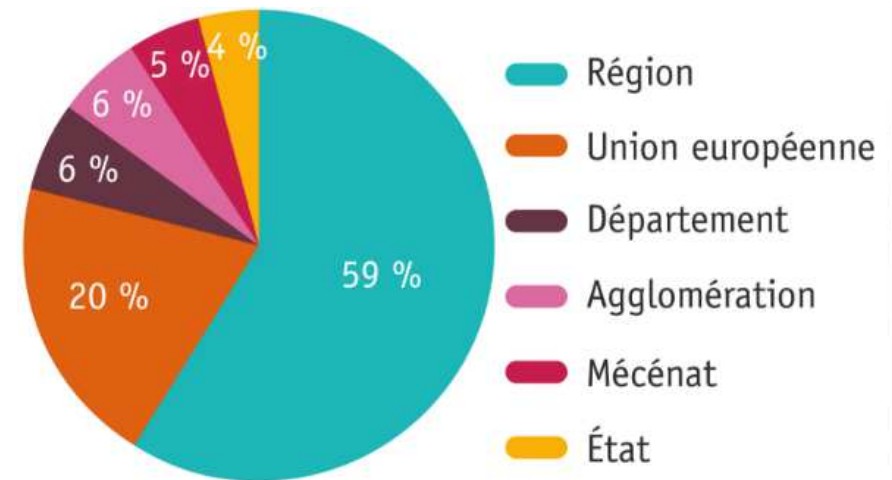
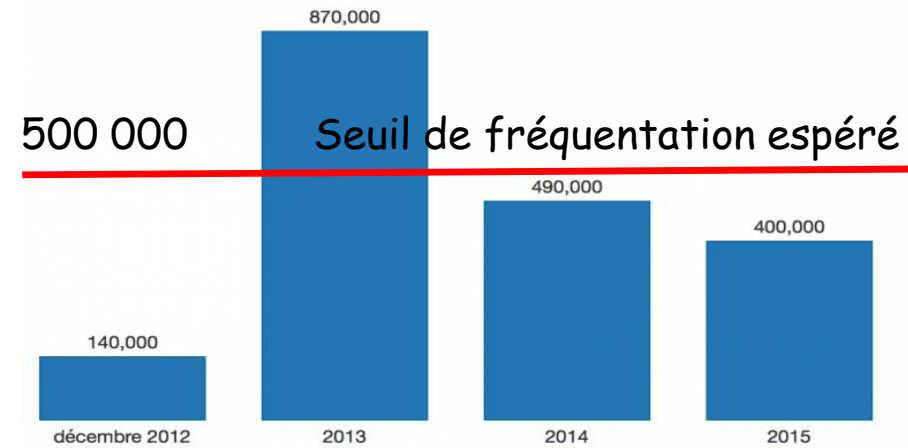
- Plus de 600 emplois créés depuis l'ouverture
- 84 millions d'euros de retombées financières cumulées depuis l'ouverture
- 60 % des restaurateurs et des hôteliers ressentent un impact positif du musée
- 48 % des visiteurs déclarent profiter de leur venue au Louvre-

Lens pour visiter un autre site à proximité (centre-ville, musée des Beaux-Arts d'Arras, etc.)

- Implantation de nouvelles enseignes commerciales dans le centre de Lens : Célio, H&M, etc.
- Implantation d'une résidence d'artistes par la fondation Pinault (2015)

Louvre-Lens, Chiffres clés et impacts 2014 et 2015, Euralens.

Fréquentation du Louvre-Lens



Source : Le Louvre-Lens.

Le financement

Réduire les difficultés des espaces ruraux



Maison de services au public Tardets-Sorholus (Bureau de Poste)

Place centrale - 64470 Tardets-Sorholus



Informations pratiques

Publiée le 31/03/2017

QUI SOMMES-NOUS ?

Le bureau de poste réunit les services sous un même toit avec une Maison de services au public et devient un véritable lieu d'accueil, d'information, et d'orientation. Le bureau dispose d'un îlot de services au public avec un accès à des services numériques. Les habitants peuvent être accompagnés dans leurs démarches de la vie quotidienne, en lien avec les opérateurs de services publics « essentiels ».

OUVERTURE - FERMETURE

Lundi : 09H A 16H
Mardi : 09H A 16H
Mercredi : 09H A 12H
Jeudi : 09H A 15H30
Vendredi 09H A 16H

NOUS CONTACTER

Place centrale
64470 Tardets-Sorholus

► msap.tardets-sorholus@laposte.fr

► [Calculer un itinéraire](#)

Services disponibles



Réduire les difficultés des espaces ruraux

Toute en courbes entre les monts d'Auvergne, l'autoroute A75 ressemble à une belle balade. Clermont-Ferrand, Saint-Flour, Millau, Lodève, Béziers En huit heures, les Parisiens pourront bientôt gagner la Méditerranée et l'Espagne, en évitant le couloir rhodanien... Financée à 100 % par l'État et gratuite, excepté le passage sur le viaduc, concédé à un entrepreneur privé, l'A75 est dite «autoroute d'aménagement du territoire». Son but, clairement affiché par la direction des routes : désenclaver le massif. La route ne veut pas être un simple passage, elle veut «favoriser la pénétration dans le territoire». Pour cela, les échangeurs permettant les entrées et sorties sont plus fréquents que sur les autoroutes classiques.

La Croix, 11/10/2004.



Réduire la fracture économique et sociale au sein des aires urbaines



Premier ministre

COMMISSARIAT
GÉNÉRAL
À L'ÉGALITÉ
DES TERRITOIRES

cget

Département : Pyrénées-Atlantiques

Commune(s) : Pau

Quartier : Ousse Des Bois



Dans ces quartiers, la désespérance et la défiance sont palpables. Parfois, c'est même la résignation, ce qui est sans doute pire. »

La politique de la ville nécessite donc d'agir avec méthode, a relevé Patrick Kanner [ministre de la Ville, de la Jeunesse et des Sports] avant de citer des mesures concrètes mises en place par le Gouvernement :

concentration des moyens sur les 1 500 quartiers de France les plus pauvres ;

Pour renouer la confiance entre les habitants et la République, dans leur rôle de citoyens à part entière, l'État doit agir selon quatre axes prioritaires :

la participation citoyenne ; les relations entre la police et la population, et notamment les jeunes, le développement économique, la culture dans les quartiers.

« La place de 6 millions de Français vivant dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville [dans la République] n'est pas négociable, a conclu Patrick Kanner.

B - Les enjeux de l'aménagement

Trace : Le but de l'aménagement est de réduire les inégalités entre territoires et de renforcer les atouts de ceux qui en ont le plus besoin en renforçant leur attractivité. Ainsi, l'ouverture en 2012 du Musée Louvre-Lens, sur une ancienne mine et friche de cette ancienne région industrielle en reconversion, grâce à des financements publics, a-t-elle permis de créer des emplois et d'attirer des visiteurs, même si la fréquentation est moins importante qu'attendue. En milieu rural, les maisons de services au public répondent aux besoins de populations éloignées des services publics. La création de l'autoroute A75 entre Clermont-Ferrand et Béziers au début des années 2000 avait pour objectif de rompre l'isolement (désenclaver) du Massif-Central. A l'échelle locale, la politique des quartiers prioritaires comme ceux de Saragosse ou d'Ousse des bois à Pau leur permet de bénéficier de moyens aux niveaux socio-économiques et culturels.

C - Les acteurs

Les acteurs de l'aménagement



Répondent à des enquêtes publiques.

Initie et coordonne. Le commissariat général à l'égalité des territoires (CGET) prépare, conçoit et met en œuvre les politiques.

Aide sous forme de subventions aux régions défavorisées de l'UE, aux projets transfrontaliers...

Les 13 régions métropolitaines

Nouvelle-Aquitaine

Provence-Alpes-Côte
d'Azur

Bourgogne-Franche-
Comté

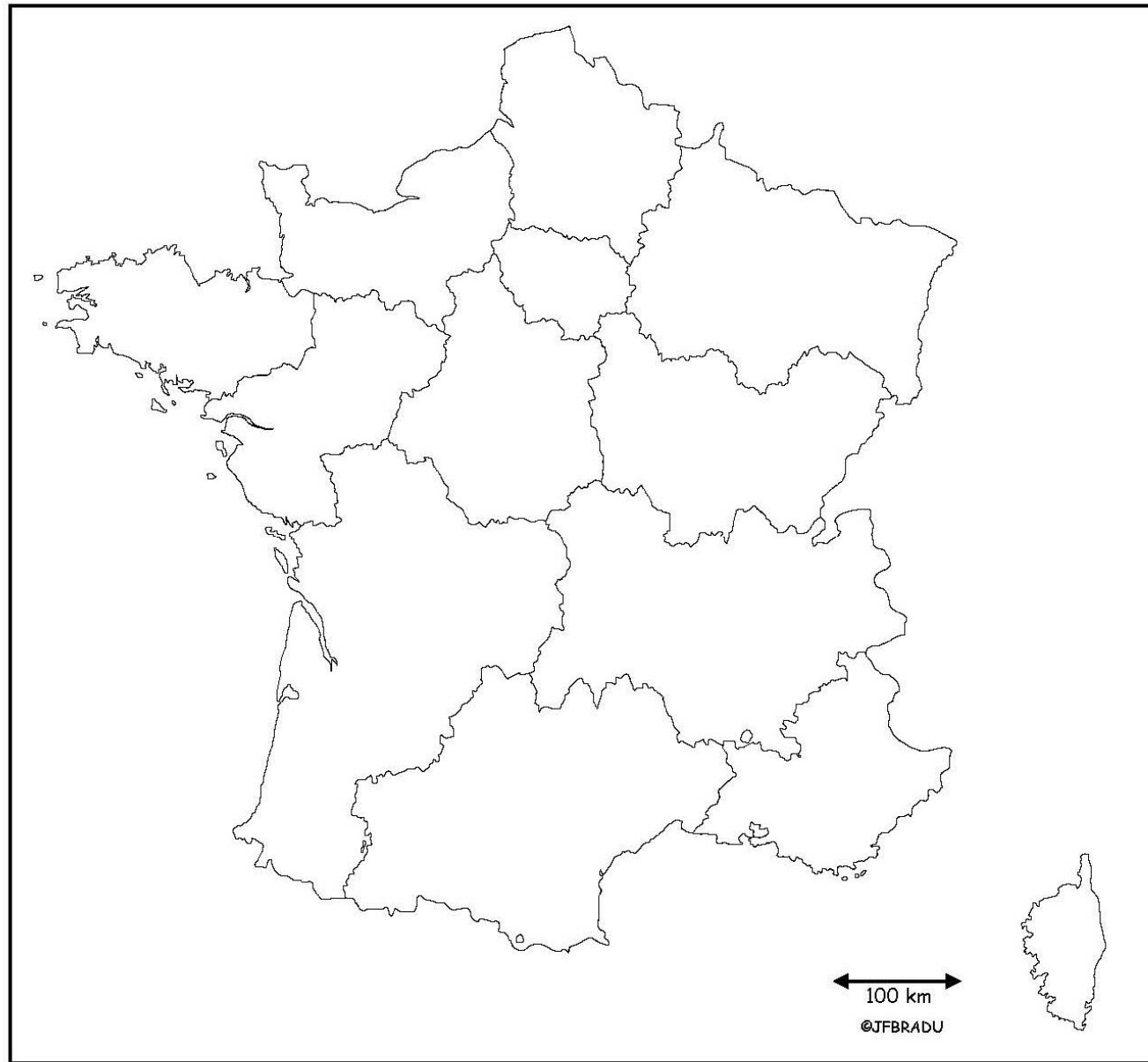
Pays-de-la-Loire

Auvergne-Rhône-Alpes

Ile-de-France

Hauts-de-France

Centre-Val-de-Loire



Occitanie

Corse

Normandie

Grand-Est

Bretagne

Les 13 régions métropolitaines



Les collectivités territoriales en France

L' article 72 de la Constitution dresse la liste des collectivités territoriales de la République que sont : « *les communes, les départements, les régions, les collectivités à statut particulier et les collectivités d'outre-mer* ».

35 585 communes

101 départements dont 96 en métropole

12 régions métropolitaines
+ la Corse (collectivité à statut particulier)

5 DROM : la Guadeloupe,
la Martinique, la Guyane, La Réunion et Mayotte

7 collectivités d'outre-mer : Saint-Barthélemy, Saint-Martin,
Saint-Pierre-et-Miquelon, les îles Wallis et Futuna + la Polynésie française
et la Nouvelle-Calédonie (statut particulier)

C - Les acteurs de l'aménagement du territoire

Trace : Les acteurs de l'aménagement du territoire français sont multiples. L'Union européenne intervient dans le cadre de sa politique d'intégration par des subventions aux régions défavorisées ou transfrontalières. L'Etat français lutte contre les inégalités territoriales aux travers notamment du Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET). Avec la décentralisation, depuis le début des années 1980, les collectivités territoriales (les communes, les départements, les régions, les collectivités à statut particulier et les collectivités d'outre-mer) ont aussi en charge de nombreux projets d'aménagement. Enfin, les citoyens sont des acteurs de l'aménagement au travers des enquêtes publiques lancées pour les travaux publics de grande ampleur.